

Je veux chanter !

Modalités d'inscriptions

Site internet : www.ville-evian.fr (Education/Conservatoire)

Pour un enfant :

> Chœur d'enfants (tarif Parcours «je découvre et m'initie / Chœur d'enfant »)

Pour qui ? : élève en primaire, âgé de 7 à 11 ans. Aucun niveau musical requis

Contenu : apprentissage d'un répertoire vocal, à une ou deux voix, basé sur le « par-cœur », l'écoute et le mimétisme. Travail et placement de la voix, mémoire, prononciation. Attitude du chanteur. Découverte des codes de la pratique collective avec un chef de chœur.

Fonctionnement : répétition d'une heure hebdomadaire. Ouvert également aux élèves du Conservatoire comme pratique complémentaire ou collective suivant le profil de l'élève.

> Coursus diplômant (tarif « Coursus Diplômant »)

Pour qui ? : à partir de 9 ans, après audition.

Contenu : Cours individuel de 30 minutes, plus un cours collectif de formation musicale d'une heure. La participation à un ensemble vocal est encouragée.

Fonctionnement : le planning prévisionnel des cours collectifs pour l'année 2023/2024 sera présenté courant juin 2023. Le choix des horaires se fera en ligne du 21 août au 3 septembre. Le planning définitif de l'élève sera communiqué aux familles le mercredi 6 septembre. Pour le cours individuel, le professeur contacte la famille pour convenir du rendez-vous hebdomadaire. Les familles doivent faire preuve de souplesse dans leurs attentes.

Pour un adulte :

> Suivre une formation (tarif « Coursus diplômant » ou « Parcours chanteur »)

- ♪ Parcours chanteur choriste : pour les adultes débutants ou ayant déjà une pratique vocale et souhaitant s'orienter vers des pratiques vocales à plusieurs.
- ♪ Parcours chanteur soliste : pour des adultes débutants ou plus avancés désirant aborder le répertoire soliste.
- ♪ Le cursus diplômant : uniquement si l'adulte a déjà un bagage musical et qu'il souhaite préparer un diplôme (30 à 45 min de cours individuel + module ou cours collectif)

Admission : dans tous les cas, un rendez-vous avec la professeure de chant est organisé afin de faire connaissance avec le futur élève et de lui présenter l'offre pédagogique de manière plus détaillée. ()

> Chanter dans un groupe de Musiques Actuelles. (tarif « pratique amateur : Formule B »)

Pour qui ? Chanteurs ayant déjà une pratique vocale en soliste.

Admission : sur audition et avec un entretien portant sur les attentes du musicien

Contenu : participation à un groupe de musiques actuelles. Planning des répétitions fixé en début d'année avec le responsable du département « Musiques Actuelles ».

Option supplémentaire : le chanteur peut également s'il le souhaite suivre un cours collectif de formation musicale adapté à la pratique des musiques actuelles. Dans ce cas, c'est le tarif « *pratique amateur / formule M.A.* » qui s'appliquera.

> Rejoindre un chœur

Les locaux du Conservatoire héberge deux formations vocales associatives qui seront heureux de vous accueillir :

- ♪ Le chœur Double Croche, qui aborde un répertoire de chants du monde (tél. : 06 72 51 15 22)
- ♪ Le chœur Villanelle, qui aborde le répertoire classique (<https://evianchoeurvillanelle.wordpress.com>)

Comment s'inscrire ?

L'inscription

L'inscription se fait uniquement en ligne, via le formulaire accessible sur le site internet www.ville-evian.fr (Education/Conservatoire) ou le QR code ci-joint.

Le futur élève ou sa famille doivent consulter préalablement le règlement intérieur, le guide des enseignements 2023/2024 et la grille de tarifs. Ces documents sont également disponibles sur ce même site internet.



Accès direct à la fiche
d'inscription à partir du
16 juin

Justificatifs

Les documents suivants sont à préparer aux formats PDF ou JPEG, ne doivent pas dépasser 0,5 Mo et sont à déposer lors de l'inscription en ligne :

- copie recto-verso de la carte d'identité de l'adulte ou du responsable légal de l'enfant et payeur
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois pour les habitants d'Evian. A défaut, le plein tarif est appliqué
- Pour les bénéficiaires, la carte de quotient familial 2023/2024 délivrée par le CCAS d'Evian.

Demande à faire auprès du CCAS entre le 15 août et le 15 septembre 2023

Pièces à fournir : 1/ Justificatif de domicile 2/ Photo d'identité de chaque membre de la famille (de plus de 3 ans) avec nom et prénom au dos 3/ Dernière attestation de paiement de la CAF ou, pour les familles n'ayant pas droits à la CAF en France, avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) + avis des prestations familiales perçues en Suisse

Calendrier

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 sont ouvertes du 16 juin au 03 septembre 2023. La priorité aux évianais est accordée jusqu'au 2 juillet.

Admission

Les admissions au Conservatoire d'Evian sont traitées selon les règles de priorités définies par le conseil municipal qui sont présentées dans le règlement intérieur. En fonction des places disponibles, l'inscription est soit :

- Confirmée
- Mise en liste d'attente jusqu'au 4 septembre, au cas où un élève se désisterait
- Refusée

Il n'y a pas de liste d'attente ni de report d'une inscription non-acceptée à l'année suivante.